

2.0 crédits	30.0 h	1q
-------------	--------	----

Enseignants:	Vanderstraeten Pierre ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Bruxelles Saint-Gilles
Acquis d'apprentissage	<p>Le but du cours est d'apprendre à distinguer les éléments qui constituent le contexte urbain et l'environnement que l'homme habite. Toute modification des lieux et du paysage entraîne une série de conséquences qui s'inscrivent ou s'opposent à la logique du lieu. L'acte architectural de par sa nature est modificateur. L'architecte doit en être conscient. Il doit pouvoir apprécier les conditions dans lesquelles son intervention en tant que professionnel est cohérente avec les conditions de vie et le contexte ambiant. C'est pour cette raison qu'il est absolument nécessaire que l'architecte ait une formation et une connaissance précise des éléments qui constituent l'environnement physique, le milieu socio-économique et le patrimoine culturel dans lequel il va inscrire son projet. L'exposé théorique s'attache à situer les différents ingrédients spatiaux d'un territoire. Il établit les connaissances qui permettront à l'étudiant d'intervenir avec pertinence et cohérence dans les exercices proposés à l'atelier en matière de conception des espaces publics de proximité, de conception d'une volumétrie d'ensemble et de définition des territoires sociaux et familiaux.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Contenu :	<p>DISTINCTION DU TYPE DE PAYSAGE : Méthode de représentation                  LECTURE ET INTERPRETATION DES PAYSAGES D'AGGLOMERATIONS</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Pôles</li> <li>2. Structures                     <ol style="list-style-type: none"> <li>2.1. Structures urbaines                             <ol style="list-style-type: none"> <li>a) La structure radiocentrique</li> <li>b) La structure orthogonale ou en damier</li> <li>c) La structure organique</li> <li>d) La structure reticulaire ou polycentrée</li> <li>e) Vers une nouvelle structure urbaine : l'archipel ?</li> <li>f) Combinaisons et superpositions temporelles</li> </ol> </li> <li>2.2. Structures villageoises                             <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Le village-rue</li> <li>b) Le village-place</li> <li>c) Le village-agglomère</li> </ol> </li> </ol> </li> <li>3. Configurations                     <ol style="list-style-type: none"> <li>3.1. L'allure générale                             <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Le relief</li> <li>b) Le skyline</li> </ol> </li> <li>3.2. La complexité et le gigantisme</li> <li>3.3. Les rapports STRUCTURE / CONFIGURATION                             <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Ouverture / Fermeture</li> <li>b) Alignement</li> <li>c) Gabarit, proportions et échelle</li> </ol> </li> <li>3.4. L'espace public                             <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Les parois                                     <ol style="list-style-type: none"> <li>a.1) Les volumes</li> <li>a.2.) Les rythmes</li> <li>a.3.) Les couleurs</li> <li>a.4.) Les textures</li> <li>a.5.) Les particularités constructives et décoratives</li> <li>a.6.) L'activation</li> </ol> </li> <li>b) Le sol                                     <ol style="list-style-type: none"> <li>b.1.) Les plantations</li> <li>b.2.) Le mobilier</li> </ol> </li> </ol> </li> </ol> </li> </ol>
Faculté ou entité en charge:	LOCI